

Animation sportive

Patricia PETIT
01 44 41 48 54
p-petit@ugsel.org

Engagez-vous, devenez juge !

Pourquoi devenir Jeune Officiel ?

Pour les élèves :

- Développe des compétences clés : leadership, prise de décision, gestion du stress et connaissance approfondie des règles.
- Visibilité et reconnaissance : Officie lors de championnats nationaux UGSEL.
- Une expérience valorisante : Ajoute une ligne unique à ton CV et ton parcours scolaire.

Pour les enseignants d'EPS :

- Formez vos élèves : Offrez-leur une formation encadrée par des experts, en lien avec les programmes scolaires.
- Valorisez votre Association Sportive : Impliquez vos élèves dans des compétitions nationales et renforcez la dynamique sportive de votre établissement.

Pour qui ?

Élèves, filles et garçons, motivés par l'arbitrage :

- Scolarisés dans un établissement affilié UGSEL (Association Sportive)
- Motivés par la fonction de juge
- Classes concernées : 4ème / 3ème et 2nde / 1ère
- Les enseignants d'EPS souhaitant accompagner et suivre la formation de juge national (différente de juge arbitre).



Le programme

- Le règlement général
- Les règlements spécifiques de :
 - lancers
 - sauts ou courses

Ensemble, nous valorisons le rôle de l'arbitre et du juge : garant du jeu, porteur de valeurs et acteur essentiel des rencontres sportives.

Animation sportive

Patricia PETIT
01 44 41 48 54
p-petit@ugsel.org

Engagez-vous, devenez juge !

Modalités pratiques du stage

Dates du stage :

- **Début** mercredi 3 décembre 2025 à 12h00
- **Fin** vendredi 5 décembre 2025 à 12h00

Lieu du stage :

CREPS – CENTRE VAL DE LOIRE

48 avenue du Maréchal Juin- 18000 BOURGES

Nombre de places :

- **15 jeunes** : 4^{ème} / 3^{ème} – 3 par territoires en fonction de la participation du nombre de territoire
- **15 jeunes** : 2^{nde} / 1^{ère} – 3 par territoires en fonction de la participation du nombre de territoire
- **10 Adultes** : enseignants.



Les candidatures

Les candidatures seront retenues et validées par les formateurs en fonction des critères suivants :

- Les jeunes ayant suivi une formation départementale ou régionale ou nationale.
- Ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus.

Encadrement :

Équipe de professeurs d'EPS, membres de la Commission Technique Nationale UGSEL d'athlétisme et formateurs FFA.

Les candidatures seront validées selon la participation à des formations antérieures et l'ordre d'arrivée.

Date limite d'inscription : 14 NOVEMBRE 2025

Candidature en ligne : ICI

Animation sportive

Patricia PETIT
01 44 41 48 54
p-petit@ugsel.org

Engagez-vous, devenez juge !

Modalités pratiques du stage

Déplacement

- Chaque stagiaire est attendu entre 12h et 12h30 le mercredi au centre de formation CREPS CVL.
- Chaque stagiaire est libéré à 12h00 le vendredi au centre de formation CREPS CVL (possibilité de prendre le train au départ de Bourges à 13h).
- Chaque stagiaire gère son transport, à préciser lors de l'inscription.
- Accès centre de formation CREPS CVL : lignes de bus A ou B depuis la gare SNCF de Bourges, terminus CREPS CVL
- Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de justificatifs, uniquement aux horaires du stage

Perspectives après la formation

- Une évaluation pratique sera faite lors des championnats nationaux
- Une certification UGSEL sera délivrée en fin de formation relative à l'évaluation écrite et pratique (Jeune Officiel sauts et / ou lancers et/ou courses ou Juge Adulte National UGSEL).

Ainsi chaque stagiaire sera convoqué lors d'un championnat national UGSEL pour officier et valider cette formation.

Documents à préparer

- Photocopie de la licence UGSEL (2025-2026).
- Confirmation de participation avec frais de stage (hébergement et restauration) : **80 € à joindre impérativement à l'inscription**

